**AVIS D’ÉLECTION**

**Ouverture de la période de dépôt des candidatures pour trois postes**

**au comité de régulation de l’AÉTÉLUQ**

## À tous les membres de l’AÉTÉLUQ,

Vous êtes invités à poser votre candidature pour l’élection de trois postes au comité de régulation de l’AÉTÉLUQ qui aura lieu lors de la prochaine assemblée générale annuelle du **20 janvier 2016**.

Les postes suivants sont ouverts à l’élection pour un mandat d’un an :

* Porte-parole
* Régulateurs (2)

# Le comité de régulation

Ce comité est composé de trois membres, deux régulateurs et un porte-parole élus lors de l’assemblée générale annuelle.

Le rôle du comité de régulation est de vérifier l’application de la politique d’allocation et de remboursement des dépenses pour les administrateurs, les membres des comités et les représentants étudiants et de superviser l’application du code d’éthique. Ses membres sont redevables à l’assemblée générale.

Les principales responsabilités définies dans les[**règlements généraux**](http://www.aeteluq.org/sites/default/files/1506_reglements_generaux_aeteluq.pdf) sont :

* Recevoir et vérifier les demandes d'allocation et de remboursement des dépenses;
* Participer aux échanges et délibérations;
* Remplir les formulaires de validation;
* Faire un rapport à l’assemblée générale annuelle.

Une allocation est prévue dans la [***Politique d’allocation et de remboursement des dépenses***](http://www.aeteluq.org/sites/default/files/1506_politique_dallocation_et_de_remboursement_de_depenses_aeteluq.pdf)**.** De plus, des formations pertinentes pour développer des compétences d’administrateur peuvent être remboursées.

Pour en savoir davantage, nous vous invitons à consulter la section sur le comité de régulation dans les [***Règlements généraux***](http://www.aeteluq.org/reglements-generaux)et à visiter le site[**Internet**](http://www.aeteluq.org/) de l’association.

# Élection

L’élection aura lieu lors de l’assemblée générale annuelle du **20 janvier 2016**.

Pour être élu, un candidat doit obtenir une majorité absolue (50% +1) des voix exprimées pour le vote sur chaque poste.

Un vote doit obligatoirement être tenu, et ce, même s’il n’y a qu’une seule candidature.

# Conditions requises pour être candidat

Toute personne est éligible à un poste au comité de régulation si :

* Elle est membre de l’association au moment du dépôt de sa candidature soit tout étudiant admis à un programme à la Télé-université ou inscrit en tant qu’étudiant libre et ayant acquitté sa cotisation;
* Et a déposé un dossier de candidature complet (voir ci-après) avant la date limite prévue à l’échéancier.

# Échéancier

Vous avez jusqu’au **27 décembre 2015** **à 23 h 59** pour transmettre votre dossier de candidature à: **candidatures@aeteluq.org**

Un accusé de réception vous sera transmis suite à la réception de votre dossier. Si des informations ou documents sont incomplets, vous serez contacté par la présidence d’élection et vous disposerez d’un délai maximal de **48 heures** pour compléter votre dossier.

L’annonce des candidatures retenues sera communiquée par courriel par la présidence d’élection le 30 décembre 2015.

# Contenu du dossier de candidature

Les informations et les documents requis sont précisés dans le formulaire ci-joint.

La présidence d’élection se réserve le droit de rejeter une candidature dont le dossier serait incomplet.

Pour le dépôt du dossier de candidature ou pour toute information :**candidatures@aeteluq.org**

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

**ÉLECTIONS AU COMITÉ DE RÉGULATION DU 20 JANVIER 2016**

|  |
| --- |
| Formulaire à compléter |
| Poste appliqué |  |
| Nom, Prénom |  |
| # d’étudiant (8 chiffres) |  |
| Programme d’étude |  |
| Courriel |  |
| # de téléphone |  |

## Pièces à joindre au dossier

 Photographie[[1]](#footnote-1)

 Curriculum vitae abrégé (facultatif, environ 1 page, expériences pertinentes pour le poste)1

 Lettre d’intention indiquant vos motivations (maximum 350 mots)1

 Copie des documents officiels de la TÉLUQ attestant de votre admission à un programme et que vous avez été membre pendant au moins deux (2) sessions au cours des vingt-quatre (24) derniers mois (en fichier PDF).

J’atteste que les informations fournies sont véridiques et que ma candidature répond aux conditions pour être candidat(e) au poste sur le comité de régulation de l’AÉTÉLUQ.

Signature : Date :

Vous avez jusqu’au **27 décembre** **à 23 h 59** pour transmettre votre dossier de candidature à: **candidatures@aeteluq.org**

1. La photographie, le curriculum vitae et la lettre d’intention seront rendus publics. [↑](#footnote-ref-1)